

EDITORIAL



41, rue de Zurich
1201 Genève
Tél: 022/ 901.17.25
Fax: 022/ 901.17.26
Web: <http://www.village-alternatif.org>
E-mail: village-lafea@imaginer.ch

Depuis bientôt 9 ans que le Village alternatif existe, il devenait nécessaire de débattre sur les questions de l'insertion et de l'exclusion sociales.

Depuis toujours, le monde associatif joue un rôle primordial dans la formation de personnes qui militent, s'expriment, se réunissent et réfléchissent sur les causes et les conséquences des problèmes que nous vivons à notre époque. Il représente le lien social entre l'individu, la communauté et l'Etat.

Souvent, il prend un rôle d'éducateur et fait office de tremplin pour des personnes nécessitant aussi bien un appui social que, pour d'autres, revendiquant des causes.

Les associations représentent les piliers essentiels d'une société démocratique car elles permettent de canaliser des idées afin de les mettre sur la scène publique de notre société. Ce sont souvent des "crises" que pousse la population afin de demander aux autorités de corriger la mise en place de lois fausses qui risquent de causer des dommages.

Ces dernières années, nous constatons aussi bien une augmentation du nombre d'associations que de problèmes sociaux. Cette situation s'explique par le fait que, pour des raisons financières, l'Etat coupe des aides sociales, sans prévoir la mise en place d'alternatives.

Concrètement le monde associatif remplace l'Etat dans ces fonctions

sociales. Nous pouvons certainement nous réjouir que les associations soient nécessaires et deviennent parfois incontournables mais ce n'est pas tenir compte de leurs réalités. En effet, cette situation n'est pas forcément juste car, d'une part, des économies sont faites sur le dos d'organisations travaillant avec des bénévoles et, d'autre part, l'ensemble des tâches deviennent trop lourde à assumer, surtout à cause de la complexité de certains dossiers.

Dans de nombreux cas nous constatons que nous ne sommes pas reconnus politiquement, ni financièrement et que l'on ne nous donne pas les moyens de lutter contre l'exclusion qui découle des coupes sociales. En effet, chaque année, nous sommes obligés de faire "le parcours du combattant" afin de maintenir ou d'obtenir nos subventions. Pour les associations reconnues ou établies, le paradoxe va plus loin car elles n'osent pas remettre en question leur bailleur de fonds sans prendre le risque de perdre la manne annuelle.

L'enjeu est de taille pour ces prochaines années car, d'une part, nous devons nous faire comprendre aussi bien que reconnaître, et d'autre part travailler à un niveau plus professionnel.

Dans cette évolution, nous ne devons pas oublier de respecter les bénévoles ou les autres membres de l'association. Trop souvent, nous sommes confrontés à la cruauté du monde associatif qui exclu son permanent, son secrétaire d'un revers de main durant

une Assemblée Générale sans tenir compte du facteur humain.

Le monde associatif doit soulever de nouveaux défis afin d'obtenir une stabilité économique dans notre société. Sans cette mutation, il sera toujours à la botte du monde économique.

Combien de personnes se sont fait des illusions en quittant le monde du travail traditionnel pour ne plus devoir être contraint de vivre par un travail "non choisi" et se retrouvent à faire la queue au RMCAS ou au bureau du chômage car l'association n'a pas pu garantir un salaire minimum?

Combien d'idées nouvelles ont avorté par manque de soutien et de respect?

L'insertion commence par chercher sa propre place dans la société, par lutter pour l'obtenir. De cette manière, nous pouvons mieux comprendre les exclus.

Le monde associatif doit créer une chaîne de solidarité, entre la société civile et les partenaires sociaux comme avec ses propres membres, et s'il ne le fait pas, il risque de disparaître ou d'être récupéré.



Photo M. Bertani



FONDATION
POUR
L'EXPRESSION
ASSOCIATIVE

DE LA FÉDÉRATION À LA FONDATION POUR L'EXPRESSION ASSOCIATIVE

41, rue de Zurich
1201 Genève
Tél: 022/ 901.17.25
Fax: 022/ 901.17.26
Web: <http://www.lafea.org>
E-mail: village-lafea@imaginer.ch

La Maison des associations socio-politiques une forme d'insertion et de reconnaissance des associations

Droits de la personne et des peuples, défense de l'environnement, promotion de la paix et du désarmement, développement durable... tels sont les quatre thèmes autour desquels se regroupent les associations dites socio-politiques, qui informent, proposent, revendiquent et agissent tous les jours pour un monde meilleur...

Le projet de la Maison des associations socio-politiques, développé depuis deux ans par la Fondation pour l'Expression Associative, permet de répondre aux besoins d'économies, de synergies et d'échanges du monde associatif.

Sous la forme d'un ensemble de bâtiments, situés en plein centre-ville, la Maison proposera plus de 2300m² de bureaux, d'arcades, de salles de conférences, un centre de documentation, un restaurant associatif, etc.

Plus qu'une simple maison, elle représentera un lieu vivant et animé, fourmillant de projets associatifs divers et foisonnant d'activités socio-politiques; un lieu d'insertion sociale.

L'idée de cette aventure a pour origine le Village Alternatif. La nécessité de perpétuer cet échange associatif au-delà des cinq jours du Salon du Livre s'est fait jour. Il s'est alors agi de trouver un lieu permanent pour y installer le concept, jusque-là "nomade" du Village Alternatif.

Depuis deux ans, les cinquante associations membres de la Fédération

pour l'Expression Associative, à l'origine du projet de la Maison, travaillent à l'élaboration d'un plan de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments du feu journal "La Suisse". La Fédération a ainsi pu obtenir de l'Etat de Genève un droit de superficie ainsi qu'une dotation de la Ville de Genève pour le lancement du projet.

Afin de garantir la plus grande stabilité possible aux créanciers et donateurs, la Fédération s'est transformée en une fondation de droit privé le 26 janvier 1999.

Une structure démocratique

La structure juridique de la Fondation, définie par les futurs locataires en Assemblée Générale, est dotée de "verrous démocratiques".

Fondamentaux, ils suppriment les risques potentiels de voir le Conseil de fondation s'éloigner des buts originels du projet. L'originalité de ces articles "verrous" consiste à offrir une grande place au Comité des locataires. Les délégués des associations ont ainsi la possibilité d'approuver les nouveaux membres choisis par le Conseil de Fondation, d'agréer au préalable toute modification des statuts, d'avoir un représentant au sein du Conseil de Fondation, d'accepter ou non les nouveaux locataires. Les utilisateurs non locataires de la Maison des associations ont également leur représentant au Conseil de fondation.

Cette structure démocratique a l'avantage de garantir la stabilité exigée pour la gestion d'un tel projet tout en donnant la parole aux principaux intéressés.

Les acteurs

Outre le Conseil de fondation, la structure de la maison des associations est composée du Comité de locataires et de la plateforme des utilisateurs de la Maison, structures fondamentales à l'expression des associations. Sans oublier les partenaires de la Fondation, dont la collaboration est étroitement liée au bon déroulement du projet.